

**LE COMITE DE BASSIN
SEINE-NORMANDIE**

DECRET N° 95-3 DU 29 JUNE 1995
**PORTANT SUR LE PROJET D'ARRETE DES PREFETS
 DE L'AISNE ET DE L'OISE
 RELATIF AU PERIMETRE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT
 ET DE GESTION DES EAUX DE L'AUTOMNE**

Le comité de bassin Seine-Normandie,

Vu le décret 92-1042 du 24 septembre 1992 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux et notamment le II de son article 2,

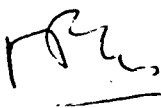
Vu la consultation des communes concernées, des conseils généraux de l'Aisne et de l'Oise, du conseil régional de Picardie,

Sur demande du préfet coordonnateur de bassin en date du 6 juin 1995,

DONNE UN AVIS FAVORABLE

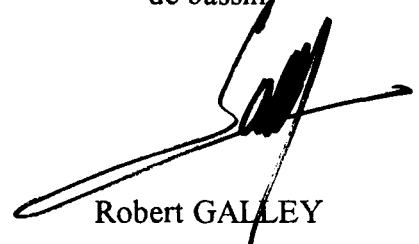
au périmètre du SAGE de l'Automne tel que défini dans le projet d'arrêté des préfets de l'Aisne et de l'Oise.

Le secrétaire du comité
de bassin



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le président du comité
de bassin



Robert GALLEY